

## Rémunérations / Pouvoir d'Achat / Carrière B

### Prime Inter Ministérielle (PIM) REPAS

La PIM, subvention versée automatiquement aux agents déjeunant dans un restaurant administratif, passe de 1,29€ à 1,38€ au 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour tous les agents dont l'indice majoré est < ou = à 534 (indice brut 638).

Concernant les titres-restaurants, **FO Finances** est intervenu lors du dernier Comité National d'Action Sociale (CNAS) du 7 juillet pour demander une revalorisation. Le Secrétariat Général (SG) n'est pas fermé à une évolution « dans des proportions raisonnables »...

### Point d'Indice

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la valeur mensuelle du point d'indice s'élève à 4,85003€.

Cette revalorisation de 3,5 % a été prise en compte sur la paye de juillet 2022 même si cette hausse est loin des réalités subies depuis plus de 20 ans.

### Forfait Mobilité Durable (FMB)

Le FMB, plafonné à 200€/an, va pouvoir se cumuler avec le remboursement domicile-travail (*remboursement partiel d'un abonnement de transport en commun*).

Les agents déclarant moins de 100 jours (*de déplacements annuels en vélo ou en covoiturage*) pourront en bénéficier.

Les textes devraient paraître rapidement pour une application fin 2022 / début 2023.

### Catégorie B

Un relèvement minimaliste, des rémunérations de début de carrière des agents de catégorie B, a été opéré pour une possible date d'effet au 1<sup>er</sup> septembre 2022 (en attente de publication des textes) une fois publié au Journal Officiel : clic pour plus d'infos [Revalorisation Carrière B, tout ça pour ça !!!](#)

### Contrôleurs 1<sup>ère</sup> classe Géomètres grade B2

Echelon	Avant		Après	
	Indice Majoré	Durée (années)	Indice Majoré	Durée (années)
13	534		534	
12	504	4	504	4
11	480	3	480	3
10	461	3	461	3
9	452	3	452	3
8	436	3	436	3
7	416	2	416	2
6	401	2	401	2
5	390	2	390	2
4	379	2	379	2
3	369	2	369	1
2	362	2	363	1
1	356	2		

- Suppression du premier échelon
- Réduction à 1 an des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> échelons
- Revalorisation de 1 point du 3<sup>ème</sup> échelon
- Réduction de la durée totale du grade à 26 ans

### Contrôleurs 2<sup>ème</sup> classe Techniciens-Géomètres grade B1

Echelon	Avant		Après	
	Indice Majoré	Durée	Indice Majoré	Durée
13	503		503	
12	477	4	477	4
11	457	3	457	3
10	441	3	441	3
9	431	3	431	3
8	415	3	415	3
7	396	2	396	2
6	381	2	381	2
5	369	2	369	2
4	361	2	363	1
3	355	2	361	1
2	352	2	359	1
1	352	2	356	1

- Réduction à 1 an de la durée et revalorisation des 4 premiers échelons
- Réduction de la durée du grade à 26 vs 30 ans